

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 FEVRIER 2026

19H30 A LA MAIRIE DE DAUBEZE

Membres présents : Mme Christiane Dulong, Mme Chantal Macias, Mme Karine Bordini, Mme Faure Anne-Cécile, Mme Monique Rolland.

Monsieur Daniel Raoult, Mr Landry Carpentey, Mr Vignaud Patrick.

Membres excusés : Mme Ibert Vanessa.

Membres absents : Mr Guillaume Le Foll, Mme Lucie Naboulet.

Secrétaire de séance : Mme Anne-Cécile Faure.

Ordre du jour :

1. **Elections Municipales.**
 2. **Organisation de la journée de vote du 15 Mars 2026.**
 3. **Dossiers en cours.**
 4. **Questions diverses.**
-
- **Approbation des comptes-rendus des conseils municipaux du 06/11/2025 et du 13/01/2026.**
1. **Elections Municipales – Organisation de la journée de vote du 15 Mars 2026.**

Madame le Maire commence par demander aux membres du Conseil Municipal leurs disponibilités pour faire les tours de garde pour la tenue du bureau de vote le 15 Mars 2026, voici les horaires retenus :

HORAIRES BUREAU DE VOTE :

ELECTIONS MUNICIPALES – 15 MARS 2026

Président(e) du bureau : Christiane DULONG

Secrétaire du bureau : Daniel RAOULT

8H00-13H00 :

Daniel RAOULT – Landry CARPENTÉY - Christiane DULONG (8H-10H30) – Patrick VIGNAUD (9H-13H) – Karine BORDINI (8H-11H)

13H00 – 18H00 :

Monique ROLLAND – Chantal MACIAS – Anne-Cécile FAURE –
Christiane DULONG – Daniel RAOULT (16H-18H)

2. Dossiers en cours.

Madame le Maire commence par expliquer que le Compte Administratif est remplacé par le Compte Financier Unique (CFU) pour l'année 2025. Elle ajoute que l'excédent de résultat cumulé est de 281 517.19€ et que les emprunts sont terminés sur la commune.

La location de la salle des fêtes se fait par paiement au Trésor Public car nous n'avons pas de régie sur la commune.

L'adressage sur la commune devra être terminé sous la nouvelle mandature (Il restera la réunion publique, le métrage pour les nouveaux numéros pour les habitants, la publication des mises à jour des adresses et l'implantation des poteaux et panneaux des noms des rues).

La numérisation des actes de l'Etat Civil et du Cadastre sera à faire sous la nouvelle mandature également.

Le 2 Mars 2026, Madame le Maire signe au notaire l'achat des parcelles du Bourg et de La Motte.

Au niveau de la Voirie, s'il y a les fonds nécessaires à la CDCRE2M, la voie communale n°1 de Lansade Est à la limite communale de Frontenac-Daubèze sera à faire.

Le projet d'éolienne sur la commune de Coirac a été abandonné.

Pour les problèmes sociaux rencontrés ces derniers temps sur la commune de Daubèze, Madame le Maire n'a pas de nouvelles à ce jour.

3. Questions diverses.

- Madame le Maire revient sur la question de Madame ROLLAND concernant la présence de Mr LE FOLL sur les convocations et les comptes-rendus s'explique car il a démissionné de son poste d'Adjoint auprès de la Préfecture mais pas de son poste de Conseiller Municipal, c'est donc pourquoi il est toujours présent dans l'effectif du Conseil Municipal pour la Commune et la Préfecture.
- Monsieur CARPENTÉY demande à Madame DULONG si elle a entendu parler de futur projet de rassemblement des communes pour création de commune nouvelle comme cela a été précédemment abordé ces dernières années ? Madame DULONG répond qu'elle n'a pas été approchée, ni entendu de futur projet de commune nouvelle avec Daubèze.

FIN DU CONSEIL A 20H10.